

MAIRIE de MAZILLE
71250 - Saône et Loire

=====
Téléphone 03 85 50 81 17
Email : mairie.mazille71@orange.fr
=====

Canton de Cluny
Arrondissement de Mâcon

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
En date du 11 Avril 2024 à 18 heures

Présents : Jean-Marc Chevalier, Jean-François Fichet, Fabrice Gauthier, Christian Gayral, Gérard Moyne, Jean-Baptiste Martinot, Irène Tissot, Armando Pereira, Jean-Paul Rougeot et Laurent Woog.

Excusée : Marie-Pierre Porte, ayant donné pouvoir à Jean-Paul Rougeot.

Le quorum est atteint : ouverture des travaux du Conseil municipal à 18 heures 05.

Secrétaire administrative : Geneviève Vignerresse
Secrétaire de séance : Gérard Moyne, puis Irène Tissot

1. Approbation du procès-verbal du 19 décembre 2023 :

Le procès-verbal doit être modifié sur deux points :

Point D : Rénovation de l'école

La peinture de la salle de classe sera bien réalisée en juillet 2024. La fin de la phrase après le mot « extérieur » est retirée.

Point F : Fermages 2021-2022

Le mot « menaces » n'ayant pas été prononcé est retiré.

Après ces modifications le procès-verbal est adopté.

2. Vote des taux d'imposition :

Un conseiller intervient pour dire que les taux d'imposition font partie du budget communal, ce qui est confirmé par Monsieur le Maire.

Ce conseiller fait la déclaration suivante :

« Le référentiel budgétaire et comptable M57 stipule que le projet de budget communal doit être communiqué aux membres du conseil avec les rapports correspondants 12 jours avant la première réunion consacrée à l'examen de ce budget.

Aucun élément n'ayant été transmis aux membres du conseil, il est impossible de discuter du budget Communal pour l'exercice 2024. »

Suite à cette déclaration la séance est levée par Monsieur le Maire à 18 heures 30.

